Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

# Logement de gardien au sein de mon entreprise

---
Par Alex69

Bonjour,
étant actionnaire d'une SAS (mais non Président), dans quelle mesure ai je le droit de créer un appartement au sein de mon entreprise afin d'y vivre? L'appartement doit il etre considéré comme un logement de gardien? La société d exploitation est une SAS qui loue à une SCI (dont je suis le gerant). Etant en zone industrielle, et les habitations étant interdites, comment réintégrer dans la fiche de paie le logement et le poste de gardien?

Merci par avance
Cordialement